ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mission d'information sur la gouvernance des fédérations sportives

PARIS, le 31 mai 2011

COMMUNIQUÉ

Créée par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, la mission d'information sur la gouvernance des fédérations sportives est composée de : Mme Valérie Fourneyron, présidente (SRC), M. Gilles d'Ettore, rapporteur (UMP), M. Éric Berdoati (UMP), M. Bernard Depierre (UMP), M. Gérard Gaudron (UMP), Mme Françoise Guégot (UMP), M. Jean Roatta, (UMP) Mme Marie-Hélène Thoraval (UMP), M. Pascal Deguilhem (SRC), M. Régis Juanico (SRC), Mme Marie-George Buffet (GDR). Elle s'est réunie le mardi 31 mai, sous la présidence de Mme Valérie Fourneyron, afin de planifier et orienter ses travaux.

La mission souhaite aborder différentes questions qui touchent à la gouvernance des fédérations sportives :

– l'encadrement législatif actuel de la gouvernance est-il adapté compte tenu notamment des différences de nature et de fonctionnement entre les fédérations ?

– le rapport entre amateurs et professionnels doit-il commander le type de gouvernance ?

– les relations avec l'État, dans le cadre de la délégation de service public, doivent-elles influer sur la gouvernance ?

– comment la question de la gouvernance s'inscrit-elle dans les prescriptions des fédérations internationales auxquelles sont affiliées les fédérations nationales ?

– existe-t-il des modèles de gouvernance à l'étranger, ou en France, qui permettraient un meilleur fonctionnement des fédérations sportives ?

SECRÉTARIAT DE LA MISSION
ASSEMBLÉE NATIONALE – 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ – 75355 PARIS CEDEX 07 SP
TEL. : 01.40.63. 65.10 (SECRÉTARIAT) - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.55.22
COURRIEL : culture-social.sec@assemblee-nationale.fr

– la « professionnalisation » et la « financiarisation » du sport ont-elles un impact et nécessitent-elles des modifications de la gouvernance des fédérations ?

– quels sont les moyens à mettre en place pour obtenir une gouvernance des fédérations qui permettent de meilleurs résultats en matière de sport pour tous, de santé, d'action sociale, ou dans les compétitions nationales ou internationales ?

– quelles sont les organisations internes aptes à porter des candidatures ou des manifestations à l'international ? Sont-elles adaptées ?

La mission organisera une trentaine d'auditions, parfois sous forme de tables rondes, qui devrait lui permettre d'entendre les différents acteurs liés au sport et à son rôle social et économique (Comité national olympique et sportif français (CNOSF), fédérations, ligues, élus locaux, journalistes, Cour des comptes, ministère des sports...).

La mission, qui envisage de rendre ses conclusions en novembre prochain, commencera ses auditions le mardi 7 juin.

SECRÉTARIAT DE LA MISSION
ASSEMBLÉE NATIONALE – 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ – 75355 PARIS CEDEX 07 SP
TEL. : 01.40.63. 65.10 (SECRÉTARIAT) - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.55.22
COURRIEL : culture-social.sec@assemblee-nationale.fr